



Est-ce de la descrimination?

Par **petitemoi**, le **17/12/2008** à **14:46**

Bonjour, rnrnJe travail a temps partiel (22 heures) depuis le mois d'aout dans un magasin de pret a porter enfant sous la convention collectif 3065. rnJe suis en CDI. rnrnIl y a une autre personne qui est a temps partiel (30 heures) depuis le mois de juin. rnrnDepuis le debut, nous sommes informer de nos horaires seulement quelques jours avant... rnNos horaires de contrat étant jamais respecter. rnrnArrivé les fêtes, j'ai demander a travailler les 2 dimanches où le magasin était ouvert, puisque les "ancienne" étaient pas bien chaude... rnrnMa directrice régional me la refusait en disant qu'elle ne voulais pas me payer 7h de travail en double et recupérable. rnC'est donc les "anciennes" (de un an!) qui font les 2 dimanches. rnrnOn vient une fois de plus de nous changer nos horaires, nous mettant ma collegue et moi de fermeture (19h30) le 24 décembre et le 31 décembre. rnrnOn a demandais aux "anciennes" si elles voulaient bien tourné qu'on est pas a faire les fermture les deux soirs des reveillons mais elles refusent, ce qui est leur droit. rnrnMais, voilà, depuis le debut que nous sommes la bas nous avons des horaire changeant et pas du tout arrangeant. Nous terminé entre 3 et 5 fois dans la semaines a 19h30 alors que les autres travaille jusqu'a 15 ou 16h maximum. rnrnJE voulais savoir si il y avait de la descrimination? rnEst-ce que le fait qu'on soit nouvelles, elles se disent qu'elle peuvent faire comme ça les arrange et nous mettres a nous des horaires pas possible? rnJ'eleve seule mon enfant de 2 ans, et finir tout les soirs a 19h30 c'est pas possible, de plus pour le 24 decembre j'ai personne pour me le garder. rnrnQue puis-je faire?rnrnrnje précise que a l'embauche on m'avait bien dis que l'on tournerai pour les jours férié, et que se sera pas tjs les memes qui travaillera les jours de reveillon.rnon m'a aussi dis que je ne ferai pas plus de 2 fermeture par semaine puisque je suis un petit contrat.rnrnc'est pourquoi j'ai pris ce poste!!